



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 24 janvier 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire à Madame la ministre de la Justice et à Monsieur le ministre des Affaires intérieures.

Selon un article récent publié dans le *Luxemburger Wort*, un individu d'extrême droite avait annoncé en 2023 son intention de commettre une attaque terroriste au Luxembourg, s'inspirant de l'acte dramatique et tragique du massacre de Columbine. L'individu aurait même communiqué la date et le lieu de son attaque prévue. Cette attaque a toutefois été déjouée à temps par les autorités judiciaires luxembourgeoises.

Malheureusement, ce cas n'est pas isolé, comme le montre l'exemple d'un jeune ayant projeté la même année une attaque de nature terroriste ciblant la Police grand-ducale.

Toujours selon le même article, un rapport d'Europol indique qu'en 2023, 120 attaques terroristes ont été recensées dans l'Union européenne. Ledit rapport constate qu'il existe une nouvelle génération d'adeptes du djihad au Luxembourg.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes :

1. Pour quelles raisons le public n'a-t-il appris que maintenant l'existence de l'attentat d'extrême droite déjoué en 2023 ?
2. Combien d'arrestations liées à des activités terroristes ont été effectuées au Luxembourg depuis 2023, et combien d'entre elles sont associées à des mouvements d'extrême droite ?
3. D'autres attentats terroristes ont-ils été déjoués depuis 2023 ? Dans l'affirmative, combien ?
4. Quelles mesures le gouvernement a-t-il mis en place pour surveiller et contrer les menaces posées par les groupes d'extrême droite dans le pays ?
5. Existe-t-il une collaboration entre les autorités luxembourgeoises et Europol concernant les activités des extrémistes de droite, et dans l'affirmative, comment cette coopération se manifeste-t-elle ?
6. A propos de la nouvelle génération d'adeptes du djihad au Luxembourg, que comptent Madame la Ministre et Monsieur le Ministre faire concrètement pour contrer cette évolution alarmante ?

7. Selon Madame la Ministre, quelles pistes pourraient être envisagées pour la privation de liberté des jeunes ayant commis des actes de terrorisme, à la suite de l'entrée en vigueur des textes relatifs au droit pénal des mineurs et aux droits des mineurs victimes et témoins, qui suppriment la possibilité d'un emprisonnement dans une structure fermée pour adultes ?
8. Quels sont les efforts déployés pour lutter contre la promotion de la violence sur les réseaux en ligne et pour contrer les tendances et les récits extrémistes dans le web ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Dan Biancalana
Député